

Élections partielles 2022
Mme France Fortier, élue par acclamation au poste de mairesse
Et deux candidatures reçues pour combler le poste de conseiller
municipal du district 4

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL, le 4 mars 2022 — La présidente d'élection de la Ville de Sainte-Brigitte souhaite informer les électeurs que, à la suite de la période de dépôt des déclarations de candidature, Mme France Fortier est élue par acclamation au poste de mairesse. Toutefois, un scrutin devra être tenu pour élire un nouveau conseiller pour le district 4.

En effet, à la fin de la période de mise en candidature, seule Mme Fortier avait déposé sa candidature au poste de mairesse. Mme Fortier sera assermentée dans les prochains jours et pourra débiter son mandat.

Deux citoyens se sont portés candidats au poste de conseiller du district 4, soit M. Simon-Pierre Allen et M. Mathieu Thomassin.

Des élections seront donc tenues dans le district 4 uniquement. Le vote aura lieu le 10 avril, entre 9 h 30 et 20 h, au gymnase du Trivent 1 (3, rue du Couvent). Le vote par anticipation aura lieu le 3 avril, au même endroit et selon les mêmes heures d'ouverture.

La liste électorale du district 4 sera également révisée. Tous les électeurs de ce district recevront, dans les prochains jours, un avis sur lequel sera indiqué s'ils sont inscrits, ou non, sur la liste électorale. Advenant le cas où il y aurait une erreur ou une absence d'inscription, les électeurs sont invités à se présenter à la Commission de révision.

Adresse : Mairie
414, avenue Sainte-Brigitte
Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3K0

Jours et heures : Jeudi 24 mars 2022, de 14 h 30 à 17 h 30 ET de 19 h à 22 h
Lundi 28 mars 2022, de 10 h à 13 h

Pour plus d'informations concernant les élections, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville : <https://sbdL.net/greffe/elections/>.